

Paris, le 16.05.2024

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de M Jean Hugues MOTA en qualité de chef d'établissement du lycée français international Marguerite Duras à compter du 1er septembre 2022 ;

Décide :

Article 1er : Monsieur Jean Hugues MOTA est autorisé à signer le marché de travaux avec l'entreprise HOANG THANH TRADING, concernant la construction de 5 salles de classe en surélévation, pour un montant de 10 803 049 150 VND HT, soit **11 883 354 065 VND TTC**, représentant **438 971,10€ TTC** au taux de chancellerie en vigueur au moment de la décision.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.



Claudia SCHERER-EFFOSSE